

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 20 octobre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)

Collation3 p. (460r, 461r, 462v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Chamolle, 20 octobre 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48619>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[20 octobre 1875](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire [Chamolle](#)

Lieu de destination Sardy-lès-Épiry (Nièvre)

## Description

Résumé Sur la recherche de minerais dans la Nièvre. Sur l'acquisition d'une propriété aux environs de Corbigny. Sur la prime accordée par Godin à Boussard et à Chamolle. Il fait des remarques sur les opérations et le matériel de sondage. Il lui annonce l'envoi de poèles.

## Mots-clés

[Appareils de chauffage](#), [Appareils et matériels](#)

Personnes citées [Boussard, Germain](#)

Lieux cités

- [Château du Pré, Guipy \(Nièvre\)](#)
- [Chauny \(Aisne\)](#)
- [Corbigny \(Nièvre\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Guise le 10 Août

Monsieur Chamolles,

J'ai en effet dit à M. Boussart que je lui serais obligé de me tenir au courant des propriétés qui pourraient se vendre dans le comté de Corbigny, mais en lui faisant cette demande, je ne comprenais que des propriétés pour lesquelles il me serait laissé le loisir d'examiner les convenances qu'elles pourraient avoir pour moi. Je ne puis donc m'arrêter d'une façon sérieuse à des ventes à jour fixe comme celle du château du Breuil dont vous me parlez.

— Je tiens note de l'acceptation que vous avez faite, ainsi que M. Boussart, de la prime que je vous ai offerte par mérite d'enforcement. Vous aurez à vous régler en conséquence.

Cevez - vous pris les mesures nécessaires pour ne plus faire reculer le chariot en descendant le trépan. Nous savons que je vous ai fait remarquer que cette manœuvre était mauvaise, et que vous aviez un trucineau qu'il suffisait de charger de

pièces au moment de la descente pour empêcher le télémètre de s'emporter, même malgré la mauvaise confection du frein.

— Vous m'avez écrit que vous vidiez maintenant la louche au fond du puits, n'y a-t-il pas maintenant un inconvenient à cela ? Quisque vous me signalez que les eaux d'infiltration se perdent dans le trou de sondage, ne peut-il pas arriver que les matières sorties du sondage y retombent avec les eaux d'infiltration ?

— Si il en était ainsi, il faudrait renoncer à rejeter ces matières au dehors.

— Nos poêles sont partis, mais ils ont été un peu oubliés parce que vous avez négligé d'en parler dans votre correspondance.

— Nous avons aussi ici l'idée de plusieurs télémètres, mais je désire que l'un de celui que je vous fais faire soit en lieu avant de prendre un parti.

Je me propose de vous envoyer une paire de couteaux avec lames en biseau et une autre paire avec lames dentelées en forme de scie. Cela représentera dans une certaine mesure les pointes dont

vous m'entrez.

— Vous me dites que vos échantillons  
ne séchent pas vite, il y aurait un  
moyen bien simple pour vous de les  
faire sécher plus promptement, ce  
serait de les mettre sur une petite  
plaques de tôle au-dessous de la forge,  
sans les faire rougir.

Pour le calorifère de votre bureau  
la base a 10 cent. de diamètre, et  
celle du poêle en a 9. Vous pourrez  
en conséquence faire préparer vos tuyaux  
pour n'avoir qu'à les poser à l'avance.

— L'enraci du poêle pour Charny  
est fait.

Ce- inclus la facture de l'expédition  
qui nous est faite.

Je vous salut bien sincèrement.

